



Effets de la crise sur les Caisses de pensions, en général, sur la CPJU, en particulier.

Il apparaît que la chute des bourses constatée depuis le début de la crise du COVID-19 a sérieusement mis à mal les comptes des instituts de prévoyance. C'est une enquête de Swisscanto qui l'affirme. Il apparaît sur cette base que les degrés de couverture ont baissé de 10 points de pourcentage.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement à la CPJU, la performance record de 11,64% annoncée pour 2019, qui devait permettre d'accélérer le respect du chemin de croissance, risque d'être purement annulée par ces résultats catastrophiques de ce début d'année. Et il est fort probable que les réserves ne soient pas suffisantes pour pallier ces pertes et poursuivre chemin de croissance imposé par la loi.

En septembre 2018, avec introduction des nouvelles bases légales au 1^{er} janvier 2019, le Parlement jurassien a adopté ce que nous pourrions appeler un second plan quinquennal d'optimisation financière de la CPJU. Second plan quinquennal car un premier plan avait été adopté en 2013, avec entrée en vigueur en 2014. Dans les deux cas, l'État et les autres employeurs, mais aussi et surtout les assuré·es sont passés à la caisse. Il serait malvenu que l'on envisage aujourd'hui déjà de nouvelles mesures d'assainissement payées par les mêmes, ceci d'autant plus que les effets de la crise ne sont pas ressentis seulement par les Caisses de pensions.

Cette situation nous amène à poser les questions suivantes au Gouvernement :

- 1. La CPJU connaît-elle comme toutes les autres institutions de prévoyance une déconvenue financière notoire remettant en cause sa capacité à respecter le chemin de croissance imposé par la Confédération ?**
- 2. L'exécutif cantonal partage-t-il notre avis concernant l'impossibilité d'envisager de demander davantage d'efforts aux employeurs-affiliés et aux assuré·es deux ans à peine après le dernier plan d'assainissement ?**
- 3. Le Gouvernement, en concertation avec d'autres exécutifs cantonaux, est-il disposé à intervenir au niveau fédéral pour que la loi imposant le chemin de croissance aux Caisses de pensions soit revue avec une prise en compte des effets de la crise que nous connaissons ?**

Delémont, le 29 avril 2020

Groupe Verts et CS•POP
Rémy Meury